

COMPTE-RENDU

Session de travail

de la Municipalité de Belle-Baie

TENUE : 02/05/2023 À 18 h 30

Présence :

Présents :

D. Guitard, Maire

J.-G. Grant, Maire suppléant

R. Arseneau, Conseiller

A. Bard-Lavigne, Conseillère

O. Dilhac, Conseiller

C. Doucet, Conseiller

M. Larivière, Conseillère

J. Olivier, Conseiller

A. Noël, Conseillère

P. Fongemie, Directeur général

W. St-Laurent, Greffière municipale

M. Courtin, Directrice des Services administratifs et Initiatives corporatives

M.-A. Godin, Directeur Services aux citoyens

R. Doucet, Trésorier

Absents :

G. Frenette, Conseiller

1. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

La conseillère A. Bard-Lavigne déclare un conflit d'intérêts au point 8.

2. PRÉSENTATIONS

2.1. Médaille du jubilé présenté à Madame Guy-laine Legacy

Le ministre René Legacy présente la médaille du jubilé à Madame Guy-laine Legacy.

Il mentionne qu'il avait nommé Madame Legacy comme récipiendaire de la médaille. Elle a été sélectionnée pour son engagement remarquable à tous les niveaux des gouvernements municipal, provincial et fédéral.

3. FORMATION DILITRUST par Greffière municipale

La greffière présente au groupe le nouveau logiciel DiliTrust.

4. RUE NORMANDIE - par DG

Le directeur des Services aux citoyens informe le group des problématiques qui survient au bout de la rue Normandie, pendant le printemps et lors de grosses pluies.

Il mentionne que la municipalité est toujours aux normes environnementales, malgré ce problème.

Il présente aux membres du conseil les options pour régler le problème qui fut proposé par Roy Consultants Services d'ingénierie. L'estimation pour option 1 est de 307 000\$ et pour option 2 le montant est de 446 000\$.

Le maire Guitard explique qu'au printemps, pour une courte période, il y a des débris qui s'amassent sur le bord de la plage, causé par le débordement.

Le directeur général informe le groupe que l'argent pour ce projet doit venir du budget et ne peut provenir des fonds des autres ministères, car c'est un problème esthétique et non fonctionnel.

Les membres du conseil demandent à l'équipe de l'administration de faire faire d'autres estimations par des entrepreneurs locaux.

Ce point sera discuté lorsque l'équipe de l'administration aura les estimations des entrepreneurs.

5. PLAN MAÎTRE EN LOISIR (Comité de croissance) par DG

Le directeur général fait un survol de la liste de projets en loisir, il demande l'accord des membres du conseil pour entamer le processus de propositions pour un plan maître en loisir.

Ce fut le consensus des membres du conseil de permettre l'équipe d'administration d'entamer le processus de propositions.

6. OUVERTURE DE LA SCÈNE D. BOUDREAU - par DG

Le directeur général avise les membres du conseil qu'il y aura inauguration de la scène Danny Boudreau, le samedi 13 mai, à 18 h, à la place des fondateurs.

7. ÉTUDE PISCINE - par DG

Le directeur général informe le groupe que la ville de Bathurst demande à la municipalité de Belle-Baie de partager les coûts à l'étude de faisabilité pour la piscine.

Après discussion les membres du conseil sont en accord de partager les coûts pour l'étude, cependant ils demandent à l'équipe de l'administration de rédiger une ébauche de résolution pour inclure les exigences et conditions de la municipalité envers l'étude.

8. PROJET-ÉCOLE LA CROISÉE - ROBERTVILLE par Conseillère Bard-Lavigne

La conseillère Bard-Lavigne quitte la salle pour discussion de ce point. Il fut mentionné que l'école la Croisée de Robertville demande à la municipalité pour un don en nature en vue de préparer le sol pour installer une structure, pour les étudiants.

Le directeur des Services aux citoyens mentionne qu'il demandera au contremaître de vérifier le coût associé aux travaux.

Les membres du conseil sont d'accord d'envoyer un employé pour vérifier les lieux et pour déterminer si le travail peut être fait à l'interne.

La conseillère Bard-Lavigne retourne en salle.

9. FORMATION - NOUVELLES MUNICIPALITÉS (AFMNB) par Conseiller O. Dilhac

Après discussion, les membres du conseil demandent à l'équipe de l'administration d'informer les employés de l'AFMNB que les réunions de conseil de Belle-Baie sont toujours les mardis, donc il est impossible d'assister aux formations cette soirée-là.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance fut levée à 19 h 39.

X

Wanda St-Laurent
Greffière municipale